



## BULLETIN D'INFORMATION

### DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 13 janvier 2015

#### **CONGÉS ANNUELS NON PAYÉS DANS LE BTP : RÉAGISSONS !**

Comme les années précédentes, plusieurs travailleurs du BTP ont eu la mauvaise surprise de n'être pas payés pendant leurs congés de décembre. Janvier s'annonce de la même eau...

En effet certains patrons ne réglant pas, en tout ou partie, leurs cotisations à la caisse de congés BTP, celle-ci refuse de payer à son tour les salariés concernés.

Il s'agit là d'une rétention illégale d'argent qui appartient aux travailleurs du secteur qui ont travaillé et ont donc cumulé le droit à un repos mérité et accompagné d'un salaire.

La CGTR demande à ceux qui sont victimes de ces pratiques patronales de se rapprocher de ses sections d'entreprise là où elles existent ou de ses unions, telles celle de Saint Benoît, pour effectuer les démarches nécessaires à la récupération de leur dû.

#### **COMMERCE : EXPLOITATION SANS LIMITE, ASSEZ !**



Le gouvernement veut faire passer une loi permettant l'élargissement du travail le dimanche dans les commerces. En fait, le travail dominical est déjà le lot commun de milliers de salariés travaillant dans ce secteur, notamment dans les grandes surfaces de l'île ainsi que dans les boutiques des galeries commerciales qui sont ouvertes le dimanche matin.

Le travail ce jour-là n'est pas, comme le stipule la loi, effectué au volontariat, mais imposé par les patrons à leurs employés sous peine de mesures de rétorsion, voire de licenciement ou de non renouvellement de contrat pour ce qui concerne les CDD.

Dans ces boutiques, les abus des patrons ne se limitent pas au travail du dimanche. Il n'est pas rare de voir des employés travailler sept jour sur sept, parfois deux ou trois semaines de suite sans jour de congé, et de surcroît cumuler de nombreuses heures supplémentaires, travailler

douze heures par jour sans pause, etc.

En procédant ainsi, les patrons augmentent d'autant leurs profits. Ils privent aussi de cette façon de nombreux travailleurs au chômage d'un emploi.

Cette politique patronale est criminelle. Les travailleurs du commerce ne pourront s'y opposer qu'en s'organisant collectivement... au sein de la CGTR !

#### **NON À LA FERMETURE DE LA POSTE LE MIDI !**

A Saint Benoît, la direction de la Poste a décidé de fermer les guichets de l'agence du centre ville de 12 heures 30 à 13 heures 30. Cette décision a été prise sans demander l'avis de la population, pas plus que celle des postiers. L'ouverture du bureau de Poste en milieu de journée permettait en particulier à ceux qui travaillent d'effectuer un certain nombre d'opérations qu'ils ne pourront plus faire dorénavant.

Est-ce un calcul de la Poste pour supprimer encore des emplois alors que les besoins et le nombre des usagers ne cessent d'augmenter ?

En tout cas cette mesure est purement scandaleuse alors même que le gouvernement annonce une augmentation sans précédent du prix du timbre qui passe de 0,66 € à 0,76 €, soit 15 % d'augmentation !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

La CGTR s'y oppose et demande le retour à la situation précédente ainsi que la mise à disposition des effectifs nécessaires à un accueil de qualité.

## **GHER : ÉCONOMIE SUR LE DOS DES SALARIÉS**

Les finances du GHER ne sont pas en bonne santé. C'est ce qui ressort d'un article du Quotidien où sont évoqués les emprunts toxiques que celui-ci a contractés auprès des banques et dont il peine à se défaire pour se désendetter.

Le problème, c'est que la direction n'a pas trouvé mieux cette année que de continuer à imposer des mesures d'austérité au personnel de l'hôpital en ne payant plus les heures supplémentaires, en supprimant des postes de travail. Malgré ces restrictions imposées à ses employés, le GHER était toujours déficitaire, fin 2014, de 7,5 millions d'euros...

Début 2015, la direction du GHER décidait de retenir une entreprise de sécurité soumissionnant en dessous des prix du marché. Des économies ridicules qui ne feront pas baisser d'un iota son endettement.

Plutôt que de réclamer son dû au ministère de la Santé, elle préfère mettre les travailleurs à la diète.

Nos camarades de la CGTR n'acceptent pas que leur direction et le gouvernement fassent payer les pots cassés de leur politique aux travailleurs et aux malades.

## **COMMENT LIRE UNE FICHE DE PAIE : INFORMATION À L'UNION MARDI 20 JANVIER**

Mardi 20 janvier à 18 heures, un représentant de Secafi sera présent à notre réunion hebdomadaire et y fera un exposé intitulé « Comment lire une fiche de paie ? ».

Nous souhaitons donc ce jour-là la présence d'un maximum de camarades d'entreprises qui sont fortement concernés par ce sujet.

Nombreux sont les travailleurs qui viennent à l'union pour comprendre comment sont calculés leurs salaires, leurs primes, sur quelles bases sont déduites les cotisations sociales ouvrières et patronales, le décompte de leurs congés payés, etc. Lors de cet exposé on y découvrira aussi de combien les patrons sont exonérés par le gouvernement alors qu'ils ne cessent de se plaindre contre le « coût du travail » !

La fiche de paie est le reflet du niveau de notre exploitation, savoir la lire permet aussi de connaître qui paie quoi et à qui. Cette connaissance est indispensable pour armer les militants de la CGTR et les rendre plus efficaces dans la lutte contre le patronat.

Venez nombreux, cette information vous intéresse !

## **« AVOIR 20 ANS DANS LES AURÈS », UN FILM SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE**

C'est ce film que l'Union Régionale Est de la CGTR a décidé de projeter le **22 janvier à 18h00** suite au décès de son réalisateur, René Vautier le 4 janvier dernier, à l'âge de 86 ans.

Résistant pendant la deuxième guerre mondiale et proche du PCF, René Vautier a réalisé de nombreux films dénonçant la politique coloniale de la France en Afrique, les exactions de l'armée française sur ce continent et l'exploitation des travailleurs africains. En 1950, il réalise le film « Afrique 50 » qui montre le pillage de ce continent par l'impérialisme français. Ce film, interdit de salle pendant 40 ans, lui rapporta un prix international, mais aussi 13 condamnations de l'Etat français et de l'emprisonnement ! Et aujourd'hui on voit dans les rues parisiennes un certain nombre de ces politiciens de droite et de gauche responsables de cette censure qui prétendent défendre la liberté d'expression !

« Avoir vingt ans dans les Aurès » est un film réalisé beaucoup plus tard qui traite de l'envoi du contingent en Algérie pour combattre le peuple algérien en lutte pour son indépendance. Il montre l'embrigadement de ces jeunes Bretons que le pouvoir de l'époque envoie au casse pipe, encadrés par des officiers manipulateurs, pour des intérêts qui ne sont pas les leurs, mais ceux des gros colons.

Cette sale guerre a eu des conséquences sur l'histoire des deux pays, la France et l'Algérie. Ce film est l'occasion d'en discuter.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68